Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Concordats
Sous-rubrique: Sursis concordataire définitif
Date de publication: SHAB 08.01.2021
Publications supplémentaires: KABVD 08.01.2021
Date d'échéance prévue: 08.01.2026
Numéro de publication: NA02-0000000518

Entité de publication
Tribunal d'arrondissement de Lausanne, Allée Ernest-Ansermet 2, 1014 Lausanne Adm cant

Sursis concordataire définitif Oro Isolations SA

Entité requérante:
Oro Isolations SA
CHE-101.744.606
c/o: Vernand-Dessus
Chemin Praz-Roussy 4
1032 Romanel-sur-Lausanne

L'entité requérante a obtenu le sursis concordataire définitif.

Durée du sursis concordataire: 6 mois

Remarques juridiques:
Publication selon l'art. 296 LP.

Remarques juridiques complémentaires:
LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE
Sursis concordataire 293 LP
Par décision du 17 décembre 2020, communiquée le 5 janvier 2021, la présidente du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a accordé à ORO ISOLATIONS SA, Ch. de Praz-Roussy 4, 1032 Romanel-sur-Lausanne, un sursis concordataire de six mois échéant le 15 juillet 2021 et désigné Thierry ZUMBACH et Laura JAATINEN-FERNANDEZ, agents d'affaires brevetés à Renens, en qualité de commissaires au sursis définitif.
Vous avez droit de recourir au Tribunal cantonal, cour des poursuites et faillites, par acte déposé en deux exemplaires dans les dix jours dès la présente publication.